

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2284

18 septembre 2008

SOMMAIRE

1010 Gauchetière (Luxembourg) Holding S.A.	109598	DB Silver III S.à r.l.	109623
121 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A.	109599	Eknah Investments S.A.	109591
160 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A.	109599	European Consultant Union S.A.	109588
Adga Rhea Consultants S.A.	109592	Européenne de Participations Financières et Industrielles	109588
Aerium Retail Properties S.à r.l.	109613	Europe REJV S.A.	109625
Allia N° 1 S.à r.l.	109587	Fidupar S.A.	109600
Almasa Holding S.A.	109596	Financière Tramontane S.A.	109600
Altrima Investment S.A.	109587	Great Eastern Holdings S.A.	109632
Altrima Investment S.A.	109588	Great Eastern S.A.	109632
Argeal	109631	H B M S.A. Holding	109589
Argeal	109632	Hill International S.A.	109624
Ascoma Luxembourg	109592	Hoppe Luxembourg S.à r.l.	109616
Avenue Asia (Luxembourg) S.à r.l.	109601	Hydro Systems International S.A. I	109629
Awesome S.à r.l.	109630	Hydro Systems International S.A. II	109628
Barclays Investment Funds (Luxembourg)	109622	I C T C S.A.	109589
Bavaria (BC)	109622	Ikano Finance (Russia) S.A.	109623
Bears & Sons S.A.	109615	IMF Alliance Corporation S.A.	109627
BG Investment Luxembourg S.A.	109620	Laren Hypotheken S.à r.l.	109626
Black & Decker International Holdings B.V.	109628	Laren Hypotheken S.à r.l.	109627
Brendon International S.A.	109601	Laurasia Holding S.A.	109591
Caballo S.A.	109630	Libelle S.A.	109590
Christiaan Huygens S.à.r.l.	109627	LSF Shining Nova 4 Investments S. à r.l.	109613
Corporate and Technological Investments Holding S.A.	109621	Melkmina S.A.	109587
Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A.	109598	MG Assets Management Holding S.A.	109631
Cresco Capital German Small Prop 1 S.à r.l.	109629	Mirix Finances S.A.	109600
Cresco Capital German Small Prop 2 S.à r.l.	109629	Montenegro Bau S.A.	109596
Cresco Capital German Small Prop 3 S.à r.l.	109630	NautaDutilh (Luxembourg) S.à r.l.	109624
Dafisa Holding S.A.	109590	NPK Distribution Holding S.A.	109632
		Parkway Mall (Luxembourg) Holding S.A.	109597
		Petrus International S.A.	109596
		Pfizer Precision Holdings Sàrl	109598
		RCR Industrial Flooring S.à r.l.	109625
		Reholux Holding S.A.	109623
		Reig Capital Group S.à r.l.	109616

Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A.	109597	Transnational Fertilizers Company Holding S.A.	109631
Sesostris Invest S.à r.l.	109590	Ultimo Portfolio Investment (Luxembourg) S.A.	109587
Sif S.A.	109588	Van Dale Holding S.A.	109621
Sif S.A.	109597	Van Lanschot Corporate Services S.A. ..	109595
Sif S.A.	109589	Van Lanschot Management S.A.	109593
Sireo Immobilienfonds No. 5 Bonifatius Fulda S.à r.l.	109626	Van Lanschot Trust Company (Luxembourg) S.A.	109594
SI.TO. Financière S.A.	109628	Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A.	109599
Société d'Investissement dans des Entreprises Touristiques S.A.	109591	Whittington S.A.	109625
Specialised Engineering Holdings S. à r.l.	109624	Wintrop Immobilien Gesellschaft S.A. ..	109607
Stand Fast S.à r.l.	109626	Zola Investments S.A.	109631
Tirostem S.A.	109589		
Transnational Fertilizers Company Holding S.A.	109627		

Ultimo Portfolio Investment (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 95.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/09/08.

ULTIMO PORTFOLIO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2008113892/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11269. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Allia N° 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 125.711.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ALLIA N° 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008113846/7491/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00289. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Altrima Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 113.311.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008114017/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00007. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Melkmina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 124.813.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008114016/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00008. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Parfinindus, Européenne de Participations Financières et Industrielles, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 56.469.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008114020/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00004. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Altrima Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 113.311.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008114019/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00006. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

European Consultant Union S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 21.885.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Pour EUROPEAN CONSULTANT UNION S.A., Société Anonyme Holding

Experta Luxembourg, Société Anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008114021/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12917. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Sif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 33.903.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société SIF S.A.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008114027/1494/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00671. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

I C T C S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 53.858.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Pour I C T C S.A., Société Anonyme
Experta Luxembourg, Société Anonyme
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008114028/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12925. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Sif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 33.903.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société SIF S.A.
SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.
Le domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008114029/1494/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00669. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

H B M S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 49.091.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008114031/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12816. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Tirostem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 87.994.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008114022/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00010. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Dafisa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 67.158.

Les comptes annuels au 31.03.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Pour DAFISA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

Experta Luxembourg, Société Anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008114032/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12927. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Libelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 75.201.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour la société LIBELLE S.A.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008114036/1494/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00667. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Sesostris Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.018.

Cession de parts sociale

Suite à la convention de cession de parts sociales, signée en date du 5 août 2008, entre SAL. OPPENHEIM Jr & Cie S.C.A, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Jean Monnet, à L-2180 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127 492, et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906, l'actionariat de SESOSTRIS INVEST S.à r.l se compose comme suit:

- SAL. OPPENHEIM Jr & Cie S.C.A, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Jean Monnet, à L-2180 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127 492

Détenant 125 parts sociales

Pour la Société

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008114106/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00600. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

109591

Laurasia Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 15.268.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 15 novembre 2007 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir: Van Lanschot Management S.A., Van Lanschot Corporate Services S.A. et Harbour Trust and Management S.A. tous 106, route d'Arlon L-8210 Mamer et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2007;

- l'assemblée renomme AACO S.à r.l. 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2007;

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 20 novembre 2007.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2008114095/695/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00342. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Eknah Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 109.206.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 22 août 2008 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortants, à savoir:

- Van Lanschot Management S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer;

- Van Lanschot Corporate Services S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer;

- Harbour Trust and Management S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer;

et ceci jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes 2013;

- l'assemblée renomme AACO S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 22 août, 2008.

Van Lanschot Management S.A. / Van Lanschot Corporate Services S.A.

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2008114092/695/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00329. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Société d'Investissement dans des Entreprises Touristiques S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 8.826.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 26 juin 2008 à 15.00 heures

L'Assemblée Générale reconduit les mandats des Administrateurs, Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Monsieur Reinald Loutsch et le commissaire aux comptes, HRT Révision S.A., 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg pour une année. Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

109592

Luxembourg, le 26 juin 2008.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008114091/817/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09613. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Ascoma Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 128.564.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mars 2008

Démision des sociétés Ascoma Maritime, Ascoma Jutheu Husson et Ascoma Azur en leur qualité d'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

Nomination de Monsieur Jean-Yves Philippe Varin demeurant professionnellement Maison Mathieu, Place de l'Eglise à Marville - F55600, en qualité d'Administrateur et d'Administrateur délégué et ce jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Cette nomination sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle de 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008114089/817/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Adga Rhea Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 102.264.

Extrait sincère et conforme des résolutions circulaires du conseil d'administration de «la Société» prises à Luxembourg le 26 août 2008

Première Résolution

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Stéphane BERTOUILLE, né le 1^{er} octobre 1950 à Tournai, Belgique et demeurant à Sparrenlaan 61, B - 3090 OVERIJSE, comme administrateur de la société avec effet au 26 août 2008.

Deuxième Résolution

Le Conseil d'Administration DECIDE de co-opter comme nouvel administrateur, Madame Sabine PERRIER, née le 22 avril 1959 à Thionville, France et ayant pour adresse professionnelle 124, boulevard de la Pétrusse, L - 2330 Luxembourg, en remplacement de M. Stéphane BERTOUILLE, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Mme Perrier fera l'objet d'une ratification lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LG@VOCATS

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008114086/1053/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00469. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Van Lanschot Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.991.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 août 2008 que:

- Madame Johanna Christina Maria NIJSEN, directeur, résidant professionnellement au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, a été nommée aux fonctions d'administrateur de la société à partir du 15.08.2008 et ce jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes 2007.

- La démission de Monsieur Leendert Jacobus BEVERLANDER en date du 15 août 2008 de sa fonction d'administrateur de la société a été acceptée.

La nouvelle liste des personnes autorisées à signer au nom de la société se compose comme suit avec effet au 15 août 2008:

- *signature A:*

- * J.C.M. Nijsen
- * P.J.H. Hermse
- * F.H.R. Sonnenschein
- * J.O.H. van Crugten
- * H.H.J. Kemmerling

- *signature B:*

- * A. Paulissen

- *signature C:*

- * J.-P. Schong

Les limites des pouvoirs de ces personnes sont indiquées dans la liste «signature authority».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 août 2008.

F.H.R. Sonnenschein / P.J.H. Hermse.

Signature Authority

Van Lanschot Management S.A. applies three signature authority categories

A: Director (JN, PH, RS, JvC, RK)

B: Procuration Holder A (AP)

C: Procuration Holder B (JS)

In the absence of one of the persons with signature authority in Category A, procuration holder A is entitled to sign instead of the absent A.

The minimum signature requirements are as follows:

- Contracts, documents and so forth:

- * Day to day management: A + A
- * Client contracts (for example mandate agreements): A + A

- Correspondence:

- * Binding correspondence (for example: contracts third parties (AACO)): A + A
- * Non-binding correspondence (for example: information letters, sending documents): B + C

- Financial matters:

- * Banking transfers
 - ° Up to € 2,000: B + C
 - ° Above € 2,000: A + A

Référence de publication: 2008114099/695/49.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00334. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Van Lanschot Trust Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.270.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 août 2008 que:

- La démission de Monsieur Leendert Jacobus BEVERLANDER en date du 15 août 2008 de sa fonction d'administrateur de la société a été acceptée.

La nouvelle liste des personnes autorisées à signer au nom de la société se compose comme suit avec effet au 15 août 2008:

- signature A:

- * P.A.J. Verbaas
- * W. Meiss
- * P.J.H. Hermse
- * F.H.R. Sonnenschein
- * J.C.M. Nijsen

- signature B:

- * A. Paulissen

- signature C:

- * J.-P. Schong

Les limites des pouvoirs de ces personnes sont indiquées dans la liste «signature authority».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 août 2008.

F.H.R. Sonnenschein / P.J.H. Hermse.

Signature Authority

Van Lanschot Trust Company (Luxembourg) S.A. applies three signature authority categories

A: Board of Directors and Directeur (PV, WM, PH, RS, JN)

B: Deputy Manager (AP)

C: Senior Trust Officer (JS)

In the absence of one of the persons with signature authority in Category A, AP is entitled to sign instead of the absent A.

The minimum signature requirements are as follows:

- Contracts, documents and so forth:

- * Outside day to day management: A + A
- * Day to day management (for example: supplier contracts): A + A
- * Client contracts (Principal party agreements, Domicile agreements): A + A

- Correspondence:

- * Binding correspondence (for example: offers): A + A
- * Non-binding correspondence (for example: information letters, sending documents): B + C

- Financial matters:

- * Investments trust accounts: A + B
- * Banking transfers
 - ° Up to € 2,000: B + C
 - ° Above € 2,000: A + B

Référence de publication: 2008114097/695/48.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00339. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Van Lanschot Corporate Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.990.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 août 2008 que:

- Madame Johanna Christina Maria NIJSEN, directeur, résidant professionnellement au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, a été nommée aux fonctions d'administrateur de la société à partir du 15.08.2008 et ce jusqu'à l'assemblée approuvant les comptes 2008.

- La démission de Monsieur Leendert Jacobus BEVERLANDER en date du 15 août 2008 de sa fonction d'administrateur de la société a été acceptée.

La nouvelle liste des personnes autorisées à signer au nom de la société se compose comme suit avec effet au 15 août 2008:

- *signature A:*

- * J.C.M. Nijsen
- * P.J.H. Hermse
- * F.H.R. Sonnenschein
- * J.O.H. van Crugten
- * H.H.J. Kemmerling

- *signature B:*

- * A. Paulissen

- *signature C:*

- * J.-P. Schong

Les limites des pouvoirs de ces personnes sont indiquées dans la liste «signature authority».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 18 août 2008.

F.H.R. Sonnenschein / P.J.H. Hermse.

Signature Authority

Van Lanschot Corporate Services S.A. applies three signature authority categories

A: Director (JN, PH, RS, JvC, RK)

B: Procuration Holder A (AP)

C: Procuration Holder B (JS)

In the absence of one of the persons with signature authority in Category A, procuration holder A is entitled to sign instead of the absent A.

The minimum signature requirements are as follows:

- Contracts, documents and so forth:

- * Day to day management: A + A
- * Client contracts (for example mandate agreements): A + A

- Correspondence:

- * Binding correspondence: (for example: contracts third parties (AACO)): A + A
- * Non-binding correspondence (for example: information letters, sending documents): B + C

- Financial matters:

- * Banking transfers
 - ° Up to € 2,000: B + C
 - ° Above € 2,000: A + A

Référence de publication: 2008114100/695/49.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00333. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Petrus International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 55.363.

Conformément aux dispositions de l'article 64(2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Pierre LAMARCHE. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 4 mars 2008

PETRUS INTERNATIONAL S.A.

T. SIMONIN / A. RENARD

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008114104/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00130. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Montenegro Bau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.271.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 2 juillet 2008

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Cynthia SCHWICKERATH, née le 30 Juillet 1974 à Esch-sur-Alzette au Luxembourg. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 4 mars 2008

F. LANNERS / C. SCHWICKERATH

Administrateur / Administrateur, et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008114105/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00138. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Almasa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 14.210.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 mai 2008

- La démission des sociétés FINDI S.à r.l. et LOUV S.à r.l. de leur mandat d'Administrateur est acceptée.

- Madame Nicole THIRION, employée privée, domiciliée professionnellement au 23, avenue Monterey, L- 2086 Luxembourg et Madame Isabelle SCHUL, employée privée, domiciliée professionnellement au 23, avenue Monterey, L- 2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2008.

Certifié sincère et conforme

ALMASA HOLDING S.A.

N. THIRION / L. MOSTADE

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008114103/795/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00128. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Parkway Mall (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 112.163.

Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de Parkway Mall (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114114/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09960. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Sif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 33.903.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 28 juillet 2008, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de renommer la société ARWALD LIMITED, P.O.Box 3175, Road Town, BRITISH VIRGIN ISLANDS, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Pour la société SIF S.A.

Signatures

Le domiciliataire

Référence de publication: 2008114109/1494/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00690. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J-F Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 115.261.

Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de Richmond Road (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114113/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09962. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 104.654.

—
Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114115/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09958. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Pfizer Precision Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 103.105.

—
EXTRAIT

L'associé unique a pris acte, le 29 mars 2007, de la démission de Monsieur Louis MEERT en qualité de Délégué à la gestion journalière et a décidé de nommer Monsieur Christophe PLANTEGENET Délégué à la gestion journalière de la société avec effet au 31 mars 2007.

Le Délégué à la gestion journalière sera composé, comme suit, à partir du 31 mars 2007:

- M. Christophe PLANTEGENET, né à Wassy (France), le 16 octobre 1970, demeurant professionnellement au 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Pfizer Precision Holdings S.à r.l.

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Référence de publication: 2008114124/275/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05833. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

1010 Gauchetière (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 116.581.

—
Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de 1010 Gauchetière (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114118/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09946. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

160 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.921.

Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de 160 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114117/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09954. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080131933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

121 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.920.

Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de 121 Bloor Street (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114116/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09950. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080131930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 108.190.

Suite à la démission de M. Gregor Bucher en tant que membre du conseil d'administration de Vintage Towers (Luxembourg) Holding S.A. (ci-après la "Société"), les membres restant du conseil d'administration de la Société ont décidé de coopter M. Thomas Schmuckli, demeurant au 5, Kalandplatz, CH-8045 Zürich, en remplacement de M. Gregor Bucher comme nouveau membre du conseil d'administration avec effet au 14 juillet 2008 et ce jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008114112/736/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09964. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080131955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Financière Tramontane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 88.092.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2008 que les Actionnaires de la société ont ratifié la cooptation de Mr Michel E. Raffoul en tant qu'Administrateur.

De plus, il est porté à la connaissance des tiers que les adresses des Administrateurs de la société sont désormais:

- Catherine KOCH: 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
- Pascal DEMANGE: 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
- Michel E. RAFFOUL: 58, bvd Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE TRAMONTANE S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008114130/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12655. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Mirix Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 91.638.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société le 15 juillet 2008

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'assemblée des actionnaires révoque Monsieur Marc PANTER, né le 02 juillet 1971 à Woippy, demeurant 4, rue Cheminée à F- 57640 OLGY, de son mandat d'administrateur,

2. L'assemblée décide de nommer pour une période de 6 ans (jusqu'à l'assemblée générale de 2013), à la fonction d'administrateur, en remplacement de Monsieur Marc PANTER:

Mademoiselle Julie LECLER, née le 18 février 1989, demeurant 21, rue des Parmentiers à F-57100 METZ

Pour extrait sincère et conforme

MIRIX FINANCES SA

M. Roger-Luc LECLER

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008114088/1171/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01095. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Fidupar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 74.296.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 01^{er} mars 2007

Résolution

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de nommer en tant que Directeur de Fidupar: Monsieur Jacques Bonnier

10, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

109601

Pour copie conforme
Signature
Administrateur

Référence de publication: 2008114111/1172/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00660. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Brendon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 21.241.

—
RECTIFICATIF

Rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2000

Ce bilan remplace le bilan antérieur enregistré et déposé, une première fois, au Registre de Commerce le 28.03.2002 référence de publication 24668/720/10 et réenregistré et redéposé au Registre de Commerce, une seconde fois, le 27 juin 2007, sous la référence L070081746.04.

Le bilan au 31.12.2000 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008114055/1137/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00767. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Avenue Asia (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.225.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of July.

Before Us, Maître Anja HOLTZ, notary residing in Wiltz, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

Avenue Asia Special Situations Fund III L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered offices at 615 DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, United States of America;

duly represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 24, 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owners of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The sole purpose of the Company is to enter into one or more securitisation transactions and the Company may, in this context, assume risks, existing or future, relating to the holding of assets, whether movable or immovable, tangible or intangible, as well as risks resulting from the obligations assumed by third parties or relating to all or part of the activities of third parties, in one or more transactions or on a continuous basis, without however taking advantage of the law of 22 March 2004 on securitisation.

The Company may assume those risks by acquiring the assets, guaranteeing the obligations or by committing itself in any other way. It may also transfer, to the extent permitted by law and these articles of incorporation, dispose of the claims and other assets it holds, whether existing or future, in one or more transactions or on a continuous basis.

The Company may, in this same purpose, acquire, dispose of and invest in loans, stocks, bonds, debentures, obligations, notes, advances, warrants and other securities. The Company may grant pledges, other guarantees or security of any kind to Luxembourg or foreign entities involved in such securitisation transaction and enter into securities lending activity on an ancillary basis.

The Company may, in addition, hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil and develop its purpose, as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will assume the name of "Avenue Asia (Luxembourg) S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred shares (12,500) shares having a par value of one Euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders. The manager (s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signatures of any two managers or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, email, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or the secretary or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or the secretary or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 21. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the sole manager or the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

Art. 23. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All of the twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company have been subscribed by Avenue Asia Special Situations Fund III LP as aforementioned.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2009.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 5,000.- (five thousand euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company:
 - Jacques de Patoul, Lawyer, born in Luxembourg, on January 10th 1980, having its professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
 - Hille-Paul Schut, Company Manager, born in 's Gravenhague, The Netherlands, on September 29th 1977, having its professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
 - Mark Harris, director born in California on May 13, 1970, with address at 112 Tanjong Rhu Road, 436929 Singapore; and
 - Mr Stuart Sarnoff, born on March 29th, 1959 in Brooklyn, New York, USA, having his professional address at 535, Madison Avenue, 14th Floor 10022 New York, USA.
3. The term of office of the managers is set for an unlimited period of time.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed, together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, en remplacement de son collègue, Maître Henri HEL-LINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Avenue Asia Special Situations Fund III L.P., un limited partnership constituée sous la loi du Delaware, USA, avec siège social à 615 DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, USA, (hereinafter referred to as the "Principal");

ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 24 juillet 2008.

La procuration signée "ne varietur" par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après, la "Société") régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, ainsi que par les statuts présents.

Art. 2. La Société a pour seul objet de conclure une ou plusieurs opérations de titrisations conformément et la Société pourra, dans ce contexte, assumer les risques, existants ou futurs, liés à la possession de biens meubles ou immeubles, tangibles ou intangibles, de même que les risques résultants d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers, dans une ou plusieurs opérations ou de façons régulière, néanmoins sans tirer parti de la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation.

La Société pourra assumer ces risques par l'acquisition de biens, l'octroi de garanties ou en s'engageant par tout autre moyen. Elle pourra aussi transférer, dans la mesure prévue par la loi et les présents statuts, ou disposer des titres et autres biens qu'elle détient, qu'ils soient présents ou futurs, dans une ou plusieurs opérations ou de façon régulière.

La Société pourra, dans ce même contexte, acquérir, disposer et investir dans des prêts, valeurs mobilières, titres, actifs, obligations, billets à ordre, avances, bons de souscriptions et autres sûretés. La Société pourra accessoirement octroyer des gages et d'autres garanties et sûretés, de quelque nature que ce soit, à toute entité luxembourgeoise ou étrangère et conduire, de manière accessoire, des opérations de prêt de titres.

La Société peut de plus prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra exercer tous investissements ou opérations de nature légale, commerciale, technique ou financière, et en général, toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet, ainsi que toutes opérations liées directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "Avenue Asia (Luxembourg) S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non. Le ou les gérant(s) sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée du mandat. Le(s) gérant(s) est / sont librement et à tout moment révocable(s), sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, courrier électronique, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le secrétaire ou, en leur absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

E. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de Loi sur les sociétés commerciales.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. 5% (cinq pour cent) du bénéfice net sont alloués à la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 23. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution. Les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Libération

L'ensemble des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Avenue Asia Special Situations Fund III LP, prénommée.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2009.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 5.000,- (cinq mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes ont été nommées comme gérants:
 - Jacques de Patoul, Juriste, né à Luxembourg, le 10 janvier 1980, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;
 - Hille-Paul Schut, Gérant de sociétés, né à 's Gravenhague, Pays-Bas, le 29 septembre 1977, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
 - M. Stuart Sarnoff, né le 29 mars, 1959 à Brooklyn, New York, Etats-Unis, ayant son adresse professionnelle à 535, Madison Avenue, 14th Floor 10022 New York, Etats-Unis; et
 - M. Mark Harris, né en Californie, Etats-Unis le 13 mai 1970, domicilié au 3 Church Street, # 15-04, 049483 Singapore.
3. Les mandats des gérants sont établis pour une durée indéterminée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Braquet, A. Holtz.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2008, LAC/2008/32209. — Reçu mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008114292/242/337.

(080132692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Wintrop Immobilien Gesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 141.199.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

Ont comparu:

- 1) L-INVEST HOLDING S.A., société anonyme, avec siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue,

ici représentée par Monsieur Engin DOYDUK, juriste, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

2) Monsieur Joë LEMMER, juriste, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, ici représenté par Monsieur Engin DOYDUK, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "WINTROP IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A."

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur et la gestion de tous immeubles pour compte propre à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société a outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé:

Le capital social de la société pourra être porté à EUR 200.000,- (deux cent mille euros) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le troisième jeudi du mois de mai à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille huit.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille neuf.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

- 1) L-INVEST HOLDING S.A., trente actions 30
- 2) Monsieur Joë LEMMER, une action 1

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

109610

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.800,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Joë LEMMER, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, né à Luxembourg, le 10 mai 1971.
 - b) Monsieur Engin DOYDUK, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, né à Haguenau, France, le 14 mai 1973.
 - c) Monsieur Joseph HANSEN, demeurant à L-8845 Steinfort, 9, Cité Mont-Rose, né à Rédange/Attert, le 12 juillet 1922.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
Monsieur David GIULIANI, avec adresse professionnelle à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, né à Villerupt, France, le 24 février 1970.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.
- 5) Le siège social est fixé à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundacht, den einunddreissigsten Juli.

Vor der unterzeichneten Notarin Anja HOLTZ, mit dem Amtswohnsitz in Wiltz, in Vertretung des Notars Henri HELLINCKX, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, welch Letzterem gegenwärtige Urkunde verbleibt,

Sind erschienen:

- 1) L-INVEST HOLDING S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, hier vertreten durch Herrn Engin DOYDUK, Jurist, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.
- 2) Herr Joë LEMMER, Jurist, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, hier vertreten durch Herrn Engin DOYDUK, vorgeannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.

Welche Kompargenten den unterzeichneten Notar ersuchten, die Satzung einer von Ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu beurkunden.

Name - Sitz - Dauer - Zweck - Kapital

Art. 1. Unter der Bezeichnung "WINTROP IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A" wird hiermit eine Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist für eigene Rechnung der Erwerb, die Errichtung und die Verwaltung von Immobilien unter Ausschluss jeglicher gewerblicher Tätigkeit.

Die Gesellschaft hat des weiteren zum Zweck den Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräussern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaftern, an denen Sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft wird nicht unmittelbar aktiv erwerbstätig sein und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche Ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte im Rahmen des Gesetzes von 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften abwickeln.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 31.000,- (einunddreissigtausend Euro) eingeteilt in 31 (einunddreissig) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1.000,- (eintausend Euro).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann unter den gesetzlichen Bedingungen zum Rückkauf ihrer eigenen Aktien schreiten.

Genehmigtes Kapital

Das Gesellschaftskapital kann auf EUR 200.000,- (zweihunderttausend Euro) heraufgesetzt werden durch die Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien, deren Nennwert EUR 1.000,- (eintausend Euro) beträgt.

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt und beauftragt:

- diese Kapitalerhöhung zu tätigen, besonders die neuen Aktien in einer Gesamtausgabe, in Teilausgaben in Abständen oder fortlaufend auszugeben mittels Einzahlung durch Bareinlagen, Sacheinlagen, Umwandlung von Forderungen oder auch, nach Genehmigung durch die jährliche Generalversammlung, mittels Einbeziehen von Gewinnen oder Reserven,
- den Ort und den Zeitpunkt der Gesamtausgabe oder der eventuellen einzelnen Teilausgaben, den Emissionspreis, sowie die Zeichnungs- und Einzahlungsbedingungen festzulegen,
- das Vorzugsrecht zur Zeichnung der Aktionäre bei der obengenannten Neuausgabe von Aktien mittels Einzahlung von Bareinlagen oder Sacheinlagen, aufzuheben oder einzuschränken.

Diese Ermächtigung ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren, beginnend am Datum der Veröffentlichung der Gründungsurkunde und kann bezüglich der Aktien des genehmigten Kapitals welche bis zu diesem Zeitpunkt noch nicht ausgegeben wurden, durch eine Generalversammlung der Aktionäre erneuert werden.

Nach jeder durch den Verwaltungsrat durchgeführten und rechtmässig beurkundeten Kapitalerhöhung wird der erste Abschnitt des vorliegenden Artikels entsprechend abgeändert. Dem Verwaltungsrat oder jeder dazu bevollmächtigten Person obliegt es, diese Änderung durch notarielle Urkunde bestätigen zu lassen.

Verwaltung - Aufsicht

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Rat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Generalversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Art. 8. Der Verwaltungsrat bestellt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Telekopie erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Art. 9. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Art. 10. Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Art. 11. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig; sie können beliebig abberufen werden.

Geschäftsjahr - Generalversammlung

Art. 12. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom ersten Januar bis zum einunddreissigsten Dezember.

Art. 13. Die Einberufungen zu jeder Generalversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Generalversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 14. Die rechtmässige Zusammensetzung der Generalversammlung vertritt alle Aktionäre der Gesellschaft. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse gutzuheissen.

Art. 15. Die Generalversammlung befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes.

Zwischendividenden können durch den Verwaltungsrat ausgeschüttet werden.

Art. 16. Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am dritten Donnerstag des Monats Mai um elf Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tage ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 17. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschliesslich der Aenderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausendacht.

2) Die erste jährliche Generalversammlung findet statt im Jahre zweitausendneun.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, handelnd wie vorstehend, die Aktien wie folgt zu zeichnen:

1) L-INVEST HOLDING S.A., vorgeannt: DREISSIG Aktien	30
2) Herr Joë LEMMER, vorgeannt EINE Aktie	1
TOTAL: EINUNDDREISSIG Aktien	31

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von EUR 31.000,- (einunddreissigtausend Euro) wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr

Zum Zwecke der Einregistrierung wird das Kapital auf abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Generalversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.

2) Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:

a) Herr Joë LEMMER, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, geboren in Luxemburg, am 10. Mai 1971.

b) Herr Engin DOYDUK, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, geboren in Haguenau, Frankreich, am 14. Mai 1973.

c) Herr Joseph HANSEN, wohnhaft in L-8845 Steinfort, 9, Cité Mont-Rose, geboren in Rédange/Attert, am 12. Juli 1922.

3) Zum Kommissar wird ernannt:

Herr David GIULIANI, beruflich wohnhaft in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue, geboren in Villerupt, Frankreich, am 24. Februar 1970.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von zweitausendvierzehn.

5) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1661 Luxemburg, 31, Grand-rue.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorständen an die Erschienenen, alle, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: E. DOYDUK et A. HOLTZ.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2008. Relation: LAC/2008/32650. - Reçu cent cinquante-cinq euros (0,50% = 155,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008114302/242/295.

(080132374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Aerium Retail Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.123.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour AERIUM RETAIL PROPERTIES S.À R.L.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008114164/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00651. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

LSF Shining Nova 4 Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.324.875,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 135.340.

In the year two thousand and eight, on the eighth of August.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 8 August 2008,

(the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF Shining Nova 4 Investments S. à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number 135.340, incorporated pursuant to a deed of Martine Schaeffer dated 19 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 358 of 12 February 2008, amended several times since and for the last time by a deed of M^e Martine Schaeffer, dated 29 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 1553 of 24 June 2008.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 30,750 by an amount of EUR 1,294,125 to an amount of EUR 1,324,875 by the issuance of 10,353 new shares with a par value of EUR 125 each and to pay a share premium of EUR 126; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 30,750 (thirty thousand seven hundred and fifty euro) represented by 246 (two hundred and forty-six) shares with a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR 1,294,125 (one million two hundred and ninety-four thousand one hundred and twenty-five euro) to an amount of EUR 1,324,875 (one million three hundred and twenty-four thousand eight hundred and seventy-five euro) by the issuance of 10,353 (ten thousand three hundred and fifty-three) new shares with a par value of EUR 125 each and to pay a share premium of EUR 126 (one hundred and twenty-six euro).

All the 10,353 (ten thousand three hundred and fifty-three) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S. a r.l. so that the amount of EUR 1,294,251 (one million two hundred and ninety-four thousand two hundred and fifty-one euro) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,324,875 (one million three hundred and twenty-four thousand eight hundred and seventy-five euro), represented by 10,599 (ten thousand five hundred and ninety-nine) shares having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le huit août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, ici représentée par Josiane Meissener, employée privée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 8 août 2008,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF Shining Nova 4 Investments II S. à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B135.340,

constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 19 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 358 du 12 février 2008, modifié depuis à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte de M^e Martine Schaeffer, daté du 29 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 1553 du 24 juin 2008.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de la Société à conséquence d'un montant de EUR 1.294.125 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.750 à un montant de EUR 1.324.875 par voie d'émission de 10.353 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR 126 et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société, à conséquence de EUR 1.294.125 (un million deux cent quatre-vingt-quatorze mille cent vingt-cinq euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 30.750 (trente mille sept cent cinquante euros) représenté par 246 (deux cent quarante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 1.324.875 (un million trois cent vingt-quatre mille huit cent soixante-quinze euros) par voie d'émission de 10.353 (dix mille trois cent cinquante-trois) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 126 (cent vingt-six euros).

L'ensemble des 10.353 (dix mille trois cent cinquante-trois) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S. à r.l., de sorte que la somme de EUR 1.294.251 (un million deux cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent cinquante et un euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 1.324.875 (un million trois cent vingt-quatre mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 10.599 (dix mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 août 2008, LAC/2008/34031. — Reçu six mille quatre cent soixante et onze euros vingt-six cents. Eur 0,50% = 6.471,26.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008114916/5770/118.

(080133247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2008.

Bears & Sons S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 54.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008114768/1273/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07438. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Hoppe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 131.859.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008114765/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11010. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Reig Capital Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.782.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Reig Capital Group S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 117.782 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 June 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Articles). The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 27 December 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

Ms Maria Moles Pasques, entrepreneur, born on April 7, 1922 in Encamp, Andorra, with private address at Casa Joan Antoni, C/Sant Miguel, 17 Encamp, AD200, the Principality of Andorra (the Sole Shareholder), here represented by Benoît Charpentier, Avocat, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy given on December 28, 2007.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to enact the following:

- I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of three hundred sixty-three thousand seven hundred euro (EUR 363,700) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (250) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 50) each, to three hundred seventy-six thousand two hundred euro (EUR 376,200) by the issuance of seven thousand two hundred seventy-four (7,274) new shares with a par value of fifty euro (EUR 50) each, having the same rights as the already existing shares.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1 above, it being understood that an amount of ninety-nine million nine hundred fifty-six thousand five hundred twenty-seven euro point sixty (EUR 99,956,527.60) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

3. Subsequent amendment to article 6 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1 above.

4. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of the law firm Loyens Winandy and any employee of

Fortis Intertrust, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of three hundred sixty-three thousand seven hundred euro (EUR 363,700) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (250) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 50) each, to three hundred seventy-six thousand two hundred euro (EUR 376,200) by the issuance of seven thousand two hundred seventy-four (7,274) new shares with a par value of fifty euro (EUR 50) each, having the same rights as the already existing shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - payment

Ms Maria Moles Pasques, represented as stated above, declares to subscribe to the seven thousand two hundred seventy-four (7,274) new shares and to have them fully paid up together with a share premium amount of ninety-nine million nine hundred fifty-six thousand five hundred twenty-seven euro point sixty (EUR 99,956,527.60) by way of a contribution in kind consisting of fourteen thousand five hundred forty-eight (14,548) shares (the Shares) she holds in RCG Portfolio S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of being registered the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Luxco), having a value of twenty-five euro (EUR 25) each.

The contribution in kind of the Shares to the Company in an aggregate amount of one hundred million three hundred twenty thousand two hundred twenty-seven euro point sixty (EUR 100,320,227.60) is to be allocated as follows:

(i) an amount of three hundred sixty-three thousand seven hundred euro (EUR 363,700) is to be allocated to the share capital account of the Company.

(ii) an amount of ninety-nine million nine hundred fifty-six thousand five hundred twenty-seven euro point sixty (EUR 99,956,527.60) is to be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The proof of the ownership and the value of the Shares has been produced to the undersigned notary through a management certificate issued by Ms María Moles Pasques and the management of Luxco, stating that:

1. Ms Maria Moles Pasques is the sole owner of the Shares;
2. The Shares are fully paid up;
3. Ms Maria Moles Pasques is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
4. None of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and none of the Shares are subject to any attachment;
5. There exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the Shares be transferred to it;
6. The Shares are freely transferable;
7. All formalities required in the Grand Duchy of Luxembourg in relation to the contribution in kind of the Shares to the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind; and
8. Based on general accepted accounting principles, the Shares to be contributed to the Company are worth one hundred million three hundred twenty thousand two hundred twenty-seven euro point sixty (EUR 100,320,227.60) as per the attached balance sheet dated December 27, 2007 and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.

Such certificate after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the capital increase, as follows:

- Ms María Moles Pasques	7,524 shares
Total:	<u>7,524 shares</u>

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 376,200.- (three hundred seventy-six thousand two hundred Euro) represented by 7,524 (seven thousand five hundred twenty-four) corporate units with a par value of EUR 50.- (fifty Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each corporate unit confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby grants power and authority to any manager of the Company and/or to any lawyer or employee of the law firm Loyens Winandy and any employee of Fortis Intertrust to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Tax exemption

Considering that this deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares representing more than 65% of the share capital of a company having its registered office in a European Union Member State, the Company request under article 4-2 of the law of 29 December 1971, as amended, the exemption from the capital duty.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 6,000.- (six thousand euro).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, such persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Reig Capital Group S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.782 (la Société). La Société a été constituée suivant acte de Maître Léon Thomas Metzler, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les Statuts). Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 27 décembre 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

Mme María Moles Pasques, entrepreneur, née le 7 avril 1922 à Encamp, Andorre, ayant son adresse privée à Casa Joan Antoni, C/Sant Miguel, 17 Encamp, AD200, Principauté d'Andorre (l'Associé Unique), ici représentée par Benoît Charpentier, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de trois cent soixante-trois mille sept cents euros (EUR 363.700) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, à trois cent soixante-seize mille deux cents euros (EUR 376.200) par l'émission de sept mille deux cent soixante-quatorze (7.274) nouvelles parts sociales de la Société d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

2. Souscription à et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 1^{er} ci-dessus, étant entendu qu'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent vingt-sept euros et soixante eurocents (EUR 99.956.527,60) sera affecté au compte réserve prime d'émission de la Société.

3. Modification subséquente de l'article 6 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital adoptée au point 1 ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Loyens Winandy et à tout employé de Fortis Intertrust pour procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter capital social de la Société d'un montant de trois cent soixante-trois mille sept cents euros (EUR 363.700) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, à trois cent soixante-seize mille deux cents euros (EUR 376.200) par l'émission de sept mille deux cent soixante-quatorze (7.274) nouvelles parts sociales de la Société d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et le paiement de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - paiement

Mme Maria Moles Pasques, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux sept mille deux cent soixante-quatorze (7.274) nouvelles parts sociales et les payer intégralement avec une prime d'émission d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent vingt-sept euros et soixante eurocents (EUR 99.956.527,60) par un apport en nature se composant de quatorze mille cinq cent quarante-huit parts sociales (les Parts Sociales), qu'elle détient dans RCG Portfolio S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Luxco), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

L'apport en nature des Actions à la Société, d'un montant total de cent millions trois cent vingt mille deux cent vingt-sept euros et soixante eurocents (EUR 100.320.227,60) sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de trois cent soixante-trois mille sept cents euros (EUR 363.700) sera affecté au compte capital nominal de la Société; et

(ii) un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent vingt-sept euros et soixante eurocents (EUR 99.956.527,60) sera affecté compte réserve prime d'émission de la Société.

La propriété et la valeur des Actions sont documentées au notaire instrumentaire par un certificat émis par Mme Maria Moles Pasques et la gérance de Luxco, déclarant que.

1. Mme Maria Moles Pasques est le propriétaire unique des Parts Sociales;
2. Les Parts Sociales sont entièrement libérées;
3. Mme Maria Moles Pasques n'a droit qu'aux Parts Sociales et possède le droit d'en disposer;
4. Aucune des Parts Sociales n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou un usufruit sur les Parts Sociales et aucune des Parts Sociales n'est sujette à une telle opération;
5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Parts Sociales lui soient cédées;
6. Les Parts Sociales sont librement cessibles;
7. Toutes les formalités requises au Grand-Duché de Luxembourg consécutives à l'apport en nature des Parts Sociales ont été ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant cet apport en nature; et
8. Sur base de principes comptables généralement acceptés, les Parts Sociales apportées à La Société sont évaluées à cent millions trois cent vingt mille deux cent vingt-sept euros et soixante eurocents (EUR 100.320.227,60) d'après le bilan au 27 décembre 2007 ci-joint et depuis cette évaluation, aucun changement matériel qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu.

Ledit certificat après signature «ne varietur» par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique décide d'enregistrer que l'actionariat de la Société est, suite à l'augmentation de capital, le suivant:

- Mme Maria Moles Pasques	7.524 parts sociales
Total:	7.524 parts sociales

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts de sorte qu'il aura la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 376.200 (trois cent soixante-seize mille deux cents euros) représenté par 7.524 (sept mille cinq cent vingt-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y intégrer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé quel qu'il soit de Loyens Winandy et à tout employé de Fortis Intertrust afin de procéder pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Exemption fiscale

Puisque cet acte documente une augmentation de capital social souscrit par un apport en nature se composant d'actions représentant plus de 65% du capital social d'une société ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union Européenne, la Société demande l'exemption du droit d'apport conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à environ EUR 6.000 (six mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: B. Charpentier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2008. LAC/2008/846. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 février 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008114914/5770/234.

(080133229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2008.

BG Investment Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.555.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la Société tenu le 15 février 2008

Le conseil d'administration de la Société a pris acte de la démission de Monsieur Matteo CANALI en tant que dirigeant attaché à la gestion journalière des activités de la Société, conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi du 20 décembre 2002, avec effet au 1^{er} mars 2008.

En remplacement de Monsieur Matteo CANALI, le conseil d'administration de la Société a nommé Monsieur Marco D'ORAZIO, manager, avec adresse professionnelle au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que directeur et responsable délégué à la gestion journalière des activités de la Société, conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi du 20 décembre 2002, avec effet au 1^{er} mars 2008.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2008114552/275/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00422. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Corporate and Technological Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 78.003.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue de manière Extraordinaire des actionnaires en date du 14 juillet 2008*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière Extraordinaire tenue en date du 14 juillet 2008 à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, que:

Première résolution

L'assemblée décide de renouveler rétroactivement à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 décembre 2006, le mandat d'administrateur de Monsieur Marco HIRTH, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2012.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de la nomination de Monsieur Richard LENERTZ au poste d'administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2012.

Troisième résolution

L'assemblée décide de confirmer rétroactivement à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 décembre 2006, le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Claude UHRES, demeurant professionnellement à L-1832 Luxembourg, 10, rue Jean Jacoby, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2012.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de renouveler rétroactivement à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 27 décembre 2006, le mandat d'administrateur de Monsieur Mario DI STEFANO, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008114471/1729/33.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10153. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Van Dale Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 57.331.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2008

- L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Madame Magali Zitella, employée privée, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Jean Monnet au L-2180 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Bindschedler Pierre-Etienne, administrateur délégué, avec adresse professionnelle au 14, rue de Saint-Nazaire, F-67100 Strasbourg et Monsieur Glattfelder Damien, avec adresse professionnelle au 14, rue de Saint-Nazaire, F-67100 Strasbourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

- L'Assemblée renouvelle les mandats du commissaire aux comptes la Fiduciaire Patrick Sganzerla Sàrl, ayant son siège social à 17, rue des Jardiniers à L-1835 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2013.

109622

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008114533/5387/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10390. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Bavaria (BC), Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 130.463.

—
Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société tenue en date du 21 juillet 2008

En date du 21 juillet 2008, l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société a pris la résolution suivante:

- d'accepter la fin du mandat de Monsieur Alistair CAIRNS de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 21 juillet 2008.

Depuis cette date, le Conseil d'Administration de la Société se compose des personnes suivantes:

- Madame Ailbhe JENNINGS
- Monsieur Marc VALENTINY
- Monsieur Michael GOSS

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2008.

BAVARIA (BC)

Signature

Référence de publication: 2008114595/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00571. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Barclays Investment Funds (Luxembourg), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 31.439.

—
En agrément avec la lettre de la CSSF en date du 19 août 2008:

Les administrateurs ont pris acte de la démission de Monsieur Ian Hale de sa fonction d'administrateur au 29 juillet 2008.

- Les administrateurs ont nommé en tant qu'administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle à tenir en 2008:

Mr Olav Noack, 18 Dukes Lodge, 80 Holland Park, W11 3SG, London.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008114635/6149/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00508. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Reholux Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 79.861.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour REHOLUX HOLDING S.A.

FIDALUX S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008114672/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00585. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Ikano Finance (Russia) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 106.009.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Birger Lund

Administrateur "B"

Référence de publication: 2008114569/3616/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00609. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

DB Silver III S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 114.894.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale du 19 août 2008

- Les mandats des gérants de la société M. Rolf Caspers, banquier, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg et M. Werner Burg, banquier, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg sont renouvelés avec effet du 10 août 2007.

- Les mandats de M. Rolf Caspers and M. Werner Burg prendront fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Pour le conseil de gérance

Signatures

Référence de publication: 2008114543/1463/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2008, réf. LSO-CT12054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Specialised Engineering Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 69.338.

—
*Extrait des résolutions
prises par l'Associé Unique en date du 11 août 2008*

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 11 août 2008 que:

Les mandats de gérant de Monsieur Jeff Stone, administrateur de sociétés, demeurant au Keepers, Portesbery Road, Camberley, Surrey, GU15 3TD, Angleterre, de Monsieur John Byles, administrateur de sociétés, demeurant à Limpsfield Oxted, Surrey RH8 0AN, Royaume-Uni et de Monsieur Patrick Dronier, administrateur de sociétés, demeurant rue Clemenceau à F-57133 Ars/Moselle ont été renouvelés. Ils se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008114447/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09158. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

Hill International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.594.

—
L'adresse professionnelle du gérant suivant de la Société a été modifiée de la façon suivante:

- Monsieur François Pfister: 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 août 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008114457/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08876. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2008.

NautaDutilh (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 88.915.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

109625

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Pour la Société

NautaDutilh (Luxembourg) S.à r.l.

Esther Ledermann

Mandataire

Référence de publication: 2008113844/5267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08459. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Europe REJV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 108.590.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan rectificatif remplace la version initiale no LO80101189.04 déposée le 11/07/2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008113880/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10056. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Whittington S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 106.750.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008113896/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01089. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

RCR Industrial Flooring S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 102.358.

EXTRAIT

L'associé Oto HERRMANN a changé son adresse professionnelle. Il est désormais domicilié Mladoboleslavka 968,197 00 Prague 9, République Tchèque.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour RCR INDUSTRIAL FLOORING S.A R.L.

SGG CORPORATE SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008114001/1005/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00654. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Stand Fast S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.375,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 82.426.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008113897/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01087. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Laren Hypotheken S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.617.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008113898/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01086. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Sireo Immobilienfonds No. 5 Bonifatius Fulda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 128.036.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 14 août 2008, que

- Monsieur Uwe Druckenmüller, nommé par erreur lors de la constitution de la Société, a été rayé comme gérant de la Société avec effet rétroactif au 16 mai 2007 et que

- Monsieur Jost-Albrecht Nies, né le 26 avril 1971 à Karlsruhe (Allemagne), demeurant professionnellement au 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, est nommé gérant de la Société avec effet rétroactif au 16 mai 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Wolfgang A. Baertz
- M. Detlef Niezgodka
- Dr. Bernd Wieberneit
- M. Jost-Albrecht Nies
- Dr. Hilmar Friedrich Rust
- Dr. Rolf Sutter.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008114077/260/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00486. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Laren Hypotheken S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.617.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008113899/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01084. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

IMF Alliance Corporation S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 114.741.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008113900/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01082. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Christiaan Huygens S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.375,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 82.403.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008113903/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2008, réf. LSO-CU01078. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Transnational Fertilizers Company Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 94.341.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Pour *TRANSNATIONAL FERTILIZERS COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*
Experta Luxembourg, Société Anonyme
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008114050/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12930. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Black & Decker International Holdings B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 9.200.000,00.

Siège de direction effectif: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 68.227.

Il est à noter que l'adresse de Marc Feider, gérant de la Société, est désormais la suivante:

33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Black & Decker International Holdings BV

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008113907/5499/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2008, réf. LSO-CT12673. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Hydro Systems International S.A. II, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.332.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 juillet 2008

1. Monsieur André WILWERT a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Gérard MATHEIS a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
4. Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 25.8.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A. II*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008113910/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT13060. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

SI.TO. Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 44.390.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Pour SI.TO. FINANCIERE S.A., Société Anonyme
Experta Luxembourg, Société Anonyme
Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008114052/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12931. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Cresco Capital German Small Prop 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiènerie.

R.C.S. Luxembourg B 123.111.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008113912/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00789. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Hydro Systems International S.A. I, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.331.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 juillet 2008

1. Monsieur André WILWERT a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Gérard MATHEIS a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
4. Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 25.8.2008.

Pour extrait sincère et conforme
Pour HYDRO SYSTEMS INTERNATIONAL S.A. I
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008113913/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT13061. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Cresco Capital German Small Prop 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiènerie.

R.C.S. Luxembourg B 123.114.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008113914/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00787. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Cresco Capital German Small Prop 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 123.520.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008113915/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00790. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Awesome S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 52.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.904.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008113916/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2008, réf. LSO-CU00791. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080132128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Caballo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.765.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 26 août 2008

- La cooptation de M. Pietro LONGO comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 25 juillet 2007 a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 26.8.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CABALLO S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008113917/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT13056. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Zola Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 77.869.

—
Mention rectificative

(remplace et annule le dépôt de la mention de publication du bilan au 31 décembre 2005 et des comptes annuels au 31 décembre 2005 enregistrés le 27/05/2008 référence LSO CQ07643 et déposés au Registre de Commerce le 29/05/2008 référence L080076907.04)

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008114023/1267/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00011. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Transnational Fertilizers Company Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 94.341.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 04 avril 2008, les mandats des administrateurs VALON S.A., LAN-NAGE S.A. et KOFFOUR S.A., ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Pour TRANSNATIONAL FERTILIZERS COMPANY HOLDING S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President

Référence de publication: 2008113963/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00348. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

MG Assets Management Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 92.818.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 04 avril 2008, les mandats des administrateurs VALON S.A., LAN-NAGE S.A. et KOFFOUR S.A., ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Pour MG ASSETS MANAGEMENT HOLDING S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President

Référence de publication: 2008113964/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00349. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Argeal, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 52.456.

—
Le bilan au 31 décembre 1999 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008113976/7712/11.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00369. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

NPK Distribution Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 94.328.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 04 avril 2008, les mandats des administrateurs VALON S.A., LANGAGE S.A. et KOFFOUR S.A., ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Pour NPK DISTRIBUTION HOLDING S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President

Référence de publication: 2008113965/1017/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00354. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Argeal, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 52.456.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008113979/7712/11.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008, réf. LSO-CU00375. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.

**Great Eastern S.A., Société Anonyme,
(anc. Great Eastern Holdings S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 11.147.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2008.

Pour GREAT EASTERN S.A. (anc. GREAT EASTERN HOLDINGS S.A.)

Experta Luxembourg, Société Anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008114025/1017/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2008, réf. LSO-CT12919. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080131889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2008.
